Actualité → Nièvre et région

TRENTE ANS APRÈS LE 10 MAI 1981

Une série sur des témoins nivernais de l'événement

À partir de demain jeudi, dans les colonnes du Journal du Centre, une série de témoignages sur la journée du 10 mai 1981, élection de François Mitterrand à la présidence de la République.

Trente ans après, leurs souvenirs restent précis. Ils ont vécu, chacun à leur manière, cette fameuse journée du 10 mai 1981, qui a fait de l'élu morvandiau François Mitterrand le quatrième président de la Ve République. Ils n'ont rien oublié de cette page d'histoire nationale qui s'est écrite à Château-Chinon ce jour-là.

Cinq témoins

Aux premières loges, Ginette Chevrier. À l'époque, avec Jean, son époux, elle était propriétaire de l'hôtel-restaurant le Vieux-Morvan où le futur président avait une chambre réservée à l'année. En 1981, leur amitié avec François Mitterrand avait soufflé ses trente bougies depuis deux ans.

Autre témoin, Eugène Teisseire. Maire d'Alluy, il était, aussi, premier secrétaire fédéral du PS nivernais et responsable des fédérations dans l'exécutif national du Parti socialiste. Il se tenait, debout, à deux pas de François Mitterrand lorsque ce dernier a prononcé son discours au soir du 10 mai 1981, à la mairie de Château-Chinon.

Il y a, également, François Dumarais, actuel maire de Planchez-en-Morvan, commune où l'élu morvandiau possédait un étang. À l'époque, François Dumarais était restaurateur, mais aussi actif acteur de la campagne de François Mitterrand.

Témoin derrière son objectif de jeune photographe, Alain Corbin, de Moulins-Engilbert, avait été invité par des amis de François Mitterrand à capturer les grands moments de cette journée. « Pour qu'ils aient quelques souvenirs personnels… », dit-il, modestement.

Et puis, il y a le musée du Septennat, né de la volonté mitterrandienne d'offrir aux regards des Français les cadeaux reçus dans le cadre de la fonction présidentielle. Musée qui, exceptionnellement, sera ouvert au public le mardi 10 mai. Ce jour-là, il inaugurera l'exposition *Mai 1981*, travail de mémoire en images sur le 10 mai et les mois qui ont suivi, jusqu'en décembre 1981.

Ce 10 mai 2011, incontestablement, aura un relief particulier. ■

Jean-François Perret

PARCOURS ■ Elle a repris des études et reçoit le Prix Pierre-Bérégovoy

Claire Montjoie récompensée

Le Prix Pierre-Bérégovoy, c'est l'idée de progression sociale, à l'image du parcours de l'ex-Premier ministre. La lauréate 2011 : Claire Montjoie, une battante qui s'est lancée dans le social.

Perrine Vuilbert
perrine.vuilbert@centrefrance.com

BOURSE. La lauréate, Claire Montjoie, et son fils, Étienne, entourée par la fille aînée de Pierre Bérégovoy, Catherine Cottineau, et le président du Conseil général, Patrice Joly. CHRISTOPHE MASSON

Dix à quinze dossiers sont en lice, chaque année, et c'est Claire Montjoie qui a décroché le Prix Pierre-Bérégovoy 2011. Il n'y avait que des candidates, cette année, comme l'a noté le président du Conseil général, Patrice Joly, qui a décerné cette récompense, dimanche, à l'Orangerie du Conseil général (1). Une cérémonie qui s'inscrit dans le cadre de l'hommage rendu chaque année à Pierre Bérégovoy, après le dépôt de gerbes sur sa tombe et avant le Prix cycliste qui porte son nom.

« Je considère qu'il n'y a pas de vie sans projet, c'est mon leitmotiv. »

CLAIRE MONTJOIE Lauréate du Prix Bérégovoy

Créé en 1995 par l'Assemblée départementale en mémoire de l'ex-Premier ministre et maire neversois, ce prix récompense une Nivernaise ou un Nivernais ayant repris des études afin de faire évoluer sa situation sociale et le sens de sa carrière.

Une bourse départementale dotée de 7.600 € qui permet de soutenir des hommes et femmes, aux parcours très différents. Le jury, composé d'élus et de professionnels de la formation, s'attache particulièrement à la motivation et au dynamisme démontrés par les candidats pour faire aboutir leur projet.

Cadre dans le social

Claire Montjoie a ainsi entrepris de nouvelles études à 45 ans. « J'ai eu mon BTS en économie sociale et familiale, en 2002-2003 », raconte la lauréate, habitante de Balleray. « Et en octobre dernier, j'ai débuté la formation Caferius (2), sur seize mois, à Paris. » Un diplôme créé en 2004, qui prépare à devenir cadre dans le secteur social ou médico-social.

Auparavant, la Nivernaise a exercé plusieurs emplois précaires et élevé ses quatre enfants. Le handicap de l'un d'eux, Étienne, l'a conduite à se tourner vers l'accompagnement social des personnes en difficulté. En 2000, elle créé une association dédiée. « Il y a une Claire avant, une Claire après », commente-t-elle pudiquement. Et de tomber d'accord avec Patrice Joly sur l'idée de résilience : « Se construire positivement à partir d'un événement malheureux ».

Avancer, bâtir des projets, c'est bien le leitmotiv de Claire Montjoie, y compris à travers sa passion pour l'apiculture. ■

(1) En présence du maire, Florent Sainte Fare Garnot ; de Marcel Charmant, ex-président du Conseil général ; d'élus municipaux et de conseillers généraux.

(2) Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale.

EN BREF

CDHU ■ Permanences des mois

Les permanences mensuelles du Conseil de Développement Habitat Urbanisme (agence de la Nièvre) ont lieu sur rendez-vous auprès de CDHU, 5, boulevard Saint-Exupéry, 58000 Nevers, Tél. 03.86.36.01.51 ; n° vitaminé : 08.00.71.12.22 (appel gratuit).

Pour les personnes souhaitant obtenir des informations sur les possibilités d'aides financières, techniques, administratives relatives à l'amélioration de logements, rendez-vous : mairie de **Luzy, jeudi 5**, de 8 h 45 à 9 h 45 ; mairie de **Cercy-la-Tour, jeudi 5**, de 10 h 15 à 11 h 15 ; mairie de **Decize, jeudi 5**, de 14 h à 15 h ; mairie de **Saint-Pierre-le-Moûtier, jeudi 5**, de 17 h à 18 h ; mairie de **Dornes, vendredi 6**, de 15 h 30 à 16 h 30 ; centre social de **Saint-Amand-en-Puisaye, vendredi 6,** de 11 h 15 à 12 h ; au vieux-château à **Cosne-sur-Loire, vendredi 13**, de 11 h 30 à 12 h 30 ; centre médico-social de **Moulins-Engilbert, tous les mardis**, de 8 h 4 5 à 10 h 45 ; mairie de **Châtillon-en-Bazois, mardi 17**, de 11 h à 12 h ; ; mairie de **Châteauneuf-Val-de-Bargis, vendredi 20,** de 11 h 30 à 12 h 30 ; espace Les Galibots de **La Machine, mardi 24**, de 14 h à 15 h ; Communauté de communes du **Donziais, tous les vendredis**, de 9 h 30 à 11 h. ■

AGENDA

AUJOURD'HUI

AUTUN (Saône-et-Loire). Stage *À la rencontre des écrevisses de Bourgogne*, animé par Damien Lerat, 10 h à 17 h, Muséum d'histoire naturelle, rue Saint-Antoine. 03.85.52.09.15.

BRASSY. Projection du film de Tom Hooper, *Le discours d'un roi* (version originale), 20 h 30, salle des fêtes.

BOURGES (Cher). Théâtre Jeune public, *Mon Petit Poucet*, 18 h 30, Maison de la Culture. 02.48.67.74.74.

CLAMECY. Dictée de l'atelier Ortho-Grave, 14 h 30, médiathèque (salle de la chapelle). 03.86.27.30.69.

COSNE-SUR-LOIRE. Projection Ciné-Mômes, *La forêt contre attaque*, 10 h, médiathèque. Entrée libre sur inscription. 03.86.20.27.27.

COSNE-SUR-LOIRE. Murmures de contes, 17 h, salle du conte de la médiathèque, 03.86.20.27.00.

NEVERS. Concert du Chœur de la Ville de Saint-Pétersbourg, Les Voix de la Neva, 20 h 30, église Saint-Pierre. 03.86.68.46.00.

VARENNES-VAUZELLES. Marché aux fleurs et produits du terroir, 7 h-18 h, place de la République.

CONSEIL RÉGIONAL ■ Forum dans le cadre de "8 jours pour un métier"

À Nevers, mercredi 11 mai

François Patriat, président du Conseil régional de Bourgogne, a réuni, lundi 2 mai, la commission permanente.

Les élus régionaux ont examiné et voté 185 dossiers pour un montant total de crédits de 16,61 millions d'euros.

TER. À partir du 1er juillet, les Bourguignons qui voyagent en TER au départ des gares de Dijon, Neuilly-lès-Dijon, Genlis, Collonges, Villers-les-Pots et Auxonne pourront bénéficier des avantages de la carte Bourgogne Liberté. La carte offre 50 % de réduction le week-end, les jours fériés et les vacances scolaires de l'académie et 25 % en semaine. Elle existe aussi pour les moins de 26 ans (50 % de réduction sur leur trajet en TER Bourgogne).

Vinexpo Bordeaux. Le salon international des vins et spiritueux Vinexpo, réservé aux professionnels de la filière, se tiendra à Bordeaux du 19 au 23 juin. La Région accorde 182.600 € au Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne et à la chambre de commerce et d'industrie de Bourgogne pour l'organisation de la présence bourguignonne.

Emplois tremplins. Les élus ont voté une aide pour pérenniser douze emplois en Bourgogne aidés jusqu'à présent au titre du dispositif Emploi tremplin de la Région (10 en CDI à temps complet et 2 en CDI à temps partiel). Au total, 59 emplois tremplins ont été pérennisés depuis le début du dispositif (budget total 2,98 millions).

Opération "Zéro pesticides". Les élus ont voté 400.000 € pour le financement de l'opération "Zéro pesticides". Il s'agit d'aider les communes à éliminer les pesticides utilisés pour l'entretien des jardins, espaces publics ou voiries qui contaminent les milieux naturels. Des zones prioritaires ont été définies. Environ deux cents communes pourraient bénéficier de l'aide d'un prestataire, financé par la Région, pour la réalisation et la mise en œuvre d'un plan de désherbage.

Rénovation urbaine et Villages Avenir. Les élus ont voté une subvention de 106.800 € pour des opérations de démolition et de reconstruction à Autun (Saône-et-Loire) et Sens (Yonne). Une aide de 211.120 € est accordée aux communes de Chassignelles, Tannerre-en-Puisaye (Yonne) et Prissé (Saône-et-Loire) qui souhaitent s'engager dans le dispositif Villages Avenir pour des logements locatifs.

Cinéma. Plus de cent cinquante films (longs et courts-métrages, documentaires, fictions télévisées…) ont bénéficié de l'aide financière de la Région et de son aide logistique, via son bureau d'accueil des tournages. La commission permanente a voté une aide de 240.000 € pour soutenir le tournage de deux nouveaux projets en Bourgogne : *Quelques heures de printemps*, de Stéphane Brizé avec Vincent Lindon en tournage à Chalon-sur-Saône et *Une famille formidable* (saison 9), série télévisée de Joël Santoni pour TF1 à Noyers-sur-Serein (Yonne).

8 jours pour un métier. Les élus ont voté une subvention de 100.000 € pour l'organisation de l'opération "8 jours pour un métier", co-organisée par la Région et Pôle Emploi et qui se déroulera du 5 au 13 mai. Huit forums sont organisés à Louhans (le 5 mai), Montbard et Chalon-sur-Saône (le 10 mai), Dijon, Nevers et Beaune (le 11 mai), Mâcon et Auxerre (le 12 mai). ■

Jdc